

## ÉDITO

Depuis plus d'un an maintenant, nous vivons au rythme de l'épidémie de Covid-19. Confinement, port du masque, distanciation... Chacun a appris à composer avec de nouvelles contraintes et les entreprises ont dû s'adapter, se réinventer, revoir leur organisation avec notamment un déploiement sans précédent du télétravail. Cependant avec le temps, la lassitude s'installe et nombre de salariés sont revenus au bureau. Le ministère du Travail a pourtant rappelé début février dans un **communiqué** : le télétravail doit rester la règle pour toutes les activités qui le permettent.

Afin de vous aider à mieux vivre cette réorganisation et à maintenir le télétravail, nous vous proposons une **boîte à outils**. Et surtout, pensez à solliciter votre service de santé au travail qui pourra vous accompagner et prévenir les risques liés à ce type d'organisation. Les coordonnées des services de santé au travail de Présanse Paca-Corse sont à retrouver dans notre rubrique "**Le réseau**".

Autre sujet important lié à l'épidémie : la vaccination. Depuis le 25 février, les professionnels de santé des services de santé au travail sont engagés dans la nouvelle phase du calendrier vaccinal qui concerne les personnes de 50 à 64 ans inclus, atteintes d'une comorbidité. Les salariés concernés et volontaires peuvent contacter directement leur service de santé au travail. Retrouvez toutes les informations utiles dans notre article "**Covid-19 : les services de santé au travail mobilisés pour la vaccination**".

## ACTUALITÉS

### Covid-19 : harmonisation des mesures d'isolement

Afin de disposer de mesures adaptées aux risques et facilement compréhensibles par tous, les autorités sanitaires ont décidé d'harmoniser les durées d'isolement à compter du 22 février 2021.



### Covid-19 : assouplissement des règles pour déjeuner à son poste de travail

Il est en principe interdit au salarié de prendre un repas dans un local affecté au travail. Toutefois, afin de limiter les risques de contamination à la Covid-19, le décret n° 2021-156

du 13 février 2021 apporte temporairement un aménagement des dispositions du Code du travail relatives aux locaux de restauration.





## Covid-19 : le point sur les médiateurs de lutte anti-Covid (LAC)

Dans le cadre de la stratégie nationale "Tester - Alerter - Protéger", le dispositif des médiateurs de lutte anti-Covid permet à des acteurs de terrain (universités, entreprises, associations, collectivités locales etc.) d'organiser directement des opérations de dépistage et de prévention contre la Covid-19 grâce à des personnes volontaires spécifiquement formées.



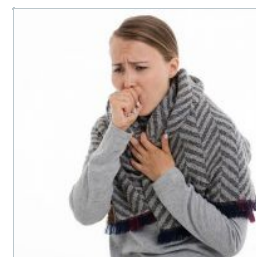
## Covid-19 : Protocole sanitaire en entreprise avec nouvelles règles de distanciation et de types de masques

Deux nouvelles mises à jour du Protocole sanitaire en entreprise ont eu lieu récemment, le 29 janvier puis le 16 février 2021. Celle de fin janvier a apporté les principales modifications : la distance de 2 mètres et les types de masques recommandés en entreprise.



## Covid-19 : arrêt de travail pour les salariés symptomatiques

A compter du 10 janvier 2021, les salariés présentant des symptômes de la Covid-19 et ne pouvant télétravailler peuvent bénéficier d'un arrêt de travail dérogatoire, sans délai de carence, en utilisant le service declare.ameli.fr



## La 24e Journée de l'audition est maintenue en 2021

Alors qu'en raison de l'épidémie de Covid-19, de nombreux événements sont annulés ou reportés, les membres administrateurs de l'association JNA ont décidé de maintenir la Journée Nationale de l'Audition du jeudi 11 mars 2021. Objectif : ne pas délaissier la santé auditive dans les parcours de santé.



### RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## Covid-19/Dispositions temporaires : report des visites et examens médicaux

Afin de permettre aux services de prévention et de santé au travail de centrer leurs actions sur l'accompagnement des entreprises dans la lutte contre la progression de l'épidémie, certaines visites peuvent être reportées.

Sont concernés les visites et examens médicaux :

- dont l'échéance intervient entre le 15 décembre 2020 et une date fixée par décret, ...



## Covid-19 : Les différents types de masques

Avec l'épidémie de Covid-19, les masques de protection deviennent très prisés tant par les professionnels que les particuliers. Mais difficile de s'y retrouver dans les différents types proposés. Avec notre fiche pratique, nous vous proposons de balayer les principales caractéristiques des masques chirurgicaux, des masques de type FFP et des masques "alternatifs".



### LES MASQUES CHIRURGICAUX (à usage médical)

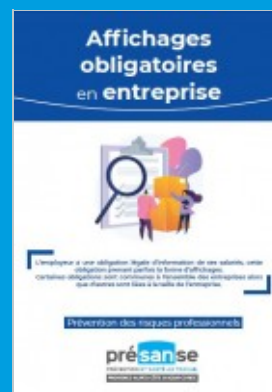
Dispositif ...

## Affichages obligatoires en entreprise

L'employeur a une obligation légale d'information de ses salariés, cette obligation prenant parfois la forme d'affichages. Certaines obligations sont communes à l'ensemble des entreprises alors que d'autres sont liées à la taille de l'entreprise.

### Pourquoi un affichage en entreprise ?

Au-delà des obligations réglementaires, l'affichage constitue un mode de communication simple à ...



## Affichage obligatoire

Quelle que soit la taille de votre entreprise et le nombre de salariés que vous employez, vous êtes tenu de communiquer un certain nombre d'informations à vos salariés soit par voie d'affichage, soit par tout moyen (ces informations sont répertoriées dans notre livret "Affichages obligatoires en entreprise").



Pour ...

### FOCUS

## Agenda

Crise sanitaire oblige, les Services de Prévention et de Santé au Travail adaptent leur planning d'ateliers de prévention et autres réunions d'information pour les entreprises. Nombre de rendez-vous ont lieu en visioconférence, mais les thèmes proposés demeurent variés et évoluent en fonction des besoins des entreprises. A noter que certains webinaires sont communs à tous les Services de Santé au Travail de Présanse Paca-Corse et sont donc ouverts à toutes les entreprises, quel que soit leur service de santé au travail d'adhésion.



Présanse Paca-Corse

[www.presanse-pacacorse.org](http://www.presanse-pacacorse.org)

Suivez Présanse Paca-Corse sur Twitter !  
Suivez Présanse Paca-Corse sur Facebook !

Cet e-mail a été envoyé à [EMAIL\_TO] [cliquez ici pour vous désinscrire](#)

Cet e-mail a été envoyé à [[email\_10]]. Cliquez ici pour vous désinscrire.

AISMT 04 - AISMT 13 - AIST 83 - AIST 84 - AMETRA06 - APST BTP 06 - AST BTP 13 - CMTI 06 - Expertis -  
GEST 05 - GIMS 13 - GMSI 84 - SAT Durance Luberon - SIST Corse du Sud - Santé au Travail-Provence